



communiqué

N°: 79
No.:

Le 9 mai 1984

VISITE DU PRESIDENT DU MEXIQUE

L'honorable Allan J. MacEachen, vice-premier ministre et secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, a diffusé aujourd'hui le texte ci-joint du communiqué signé conjointement le 8 mai 1984 par le Premier ministre Pierre Elliott Trudeau et le Président Miguel de la Madrid Hurtado à la conclusion de la visite de ce dernier à Ottawa.

- 30 -

COMMUNIQUE CONJOINT
DU PREMIER MINISTRE DU CANADA ET DU PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS DU MEXIQUE

Le 8 mai 1984

1. À l'invitation du Gouverneur général du Canada, le très honorable Edward Schreyer, et de Mme Schreyer, le Président du Mexique, Son Excellence Miguel de la Madrid Hurtado, a fait une visite officielle au Canada du 6 au 9 mai 1984.

2. Ont participé à ces entretiens:

Son Excellence Bernardo Sepulveda Amor, secrétaire aux Affaires étrangères
Son Excellence Miguel Gonzalez Avelar, Président du Sénat et du Crédit public
Son Excellence Jesus Silva Herzog, secrétaire aux Finances
Son Excellence Hector Hernandez Cervantes, secrétaire au Commerce
Son Excellence José Andrés de Oteyza, ambassadeur du Mexique au Canada
et d'autres hauts fonctionnaires du Gouvernement du Mexique.

Formaient la partie canadienne:

Le très honorable Pierre Elliott Trudeau, Premier ministre du Canada
L'honorable Allan J. MacEachen, vice-premier ministre et secrétaire d'État
aux Affaires extérieures
L'honorable Marc Lalonde, ministre des Finances
L'honorable Gerald Regan, ministre du Commerce extérieur
Son Excellence Russell McKinney, ambassadeur du Canada au Mexique
et d'autres hauts fonctionnaires du Gouvernement du Canada.

3. Le Président du Mexique et les membres de sa suite ont eu, à Ottawa, des entretiens cordiaux avec le Premier ministre du Canada, le très honorable Pierre Elliott Trudeau, et des membres de son Cabinet. Sur l'invitation du Premier ministre, et pour couronner la visite, le Président du Mexique a pris la parole lors d'une séance conjointe des deux chambres du Parlement.

4. Au cours de leurs entretiens, le Président et le Premier ministre ont examiné les relations bilatérales entre leurs pays, et les ont trouvées plus étendues et mutuellement avantageuses que jamais. Ils ont également étudié diverses questions internationales et régionales intéressant les deux pays. Les deux dirigeants ont noté avec satisfaction que le dialogue et les échanges de vues sur ces questions ont augmenté entre leurs pays.

5. Le Président et le Premier ministre ont rappelé que les rapports entre le Canada et le Mexique ont toujours été amicaux depuis l'établissement de relations diplomatiques entre ces deux pays en 1944, et que, depuis 1980, les relations se sont enrichies dans tous les domaines. Tout en notant avec satisfaction ces progrès, ils se sont engagés à maintenir la priorité spéciale accordée au développement des relations bilatérales et à intensifier les efforts des deux parties à cet égard dans le cadre d'un programme global de coopération qui permettra une expansion et une diversification soutenues des échanges et garantira des résultats équilibrés et mutuellement avantageux.
6. Constatant la multiplication des rencontres entre ministres et officiels des gouvernements du Canada et du Mexique, tant dans leurs capitales respectives qu'au sein d'instances internationales, les deux dirigeants sont convenus que le caractère cordial et productif de ces contacts reflétait non seulement la proximité des positions canadiennes et mexicaines sur une grande variété de questions d'intérêt international, mais également la maturité des rapports entre les deux pays, maturité qui leur permet d'échanger leurs points de vue d'une manière informelle et constructive.
7. MM. de la Madrid et Trudeau ont remarqué que les rencontres du Comité ministériel conjoint Canada-Mexique et les visites échangées par les parlementaires de leurs pays étaient des plus utiles pour déterminer de nouveaux domaines mutuellement avantageux de coopération. Ils ont dit attendre avec plaisir la prochaine visite parlementaire qui doit avoir lieu au Mexique plus tard cette année.
8. Après avoir passé en revue les contacts culturels et éducatifs sans cesse plus nombreux entre leurs pays, le Président et le Premier ministre ont approuvé le Programme d'échanges culturels et éducatifs pour 1984-1986, qui a été récemment adopté à Mexico comme le prévoyait l'accord de coopération bilatérale. De même, ils se sont dit satisfaits du fonctionnement du Programme canado-mexicain d'échanges de jeunes spécialistes et techniciens. Ils ont reconnu l'impulsion donnée par ce programme à la formation de spécialistes dans les secteurs culturel, scientifique et technique, qui sont des secteurs prioritaires dans les deux pays.
9. Le Président et le Premier ministre ont exprimé le désir de voir se développer la coopération scientifique et technologique entre leurs pays au cours de la présente année.
10. Les deux dirigeants se sont réjouis du courant touristique continu entre leurs pays et ont convenu que ce phénomène favorisera la compréhension mutuelle entre leurs peuples. Ils ont noté avec satisfaction la signature d'un nouvel accord sur le tourisme. Enfin, on s'est entendu sur l'opportunité, dans l'intérêt des relations touristiques, de conclure le plus tôt possible les négociations en cours sur les services aériens.

11. Le Président et le Premier ministre ont noté que le Programme des travailleurs agricoles fonctionne de façon satisfaisante au Canada.

12. Les deux dirigeants ont examiné le développement des relations bilatérales en matière d'énergie et sont convenus que leurs pays continueraient de se consulter régulièrement sur les questions énergétiques. Ils ont constaté avec plaisir la bonne exécution du contrat d'approvisionnement en pétrole conclu par Pétro-Canada et PEMEX et sont convenus que les volumes prévus dans le contrat pourraient être augmentés au besoin. Ils ont noté avec satisfaction la stabilité observée au cours de la dernière année sur le marché international du pétrole et ont estimé que, sur le long terme, ce comportement moins imprévisible profiterait à tous les intervenants, exportateurs ou importateurs. Dans le domaine de la coopération nucléaire, les deux parties ont dit attendre avec plaisir l'ouverture, dans un avenir prochain, des discussions au niveau des officiels dont ont convenu les ministres lors de la récente réunion ministérielle conjointe.

13. Le Président et le Premier ministre, convaincus qu'un tel effort favorisera le développement et l'expansion de leurs économies respectives, ont réaffirmé la décision prise par leurs gouvernements de renforcer les liens économiques entre le Mexique et le Canada.

14. En ce qui regarde l'évolution récente du commerce bilatéral, le Président et le Premier ministre ont noté que celui-ci avait décliné au cours des deux dernières années par suite de difficultés économiques qui, dans le cas du Mexique, ont considérablement réduit la disponibilité des devises étrangères. Toutefois, compte tenu des signes de reprise toujours plus nombreux donnés par leurs économies, ils sont convenus de redoubler leurs efforts pour effacer cette baisse et remettre les échanges bilatéraux sur la voie de l'expansion. Ils ont par ailleurs indiqué leur désir d'augmenter le commerce direct et noté les mesures prises en vue d'éviter le commerce triangulaire.

15. Les deux dirigeants ont noté que les lignes directrices adoptées récemment par le Mexique en vue de promouvoir des investissements directs étrangers, à la fois diversifiés et de qualité, ouvrent de nouvelles possibilités aux investisseurs canadiens.

16. Le Président et le Premier ministre ont examiné la coopération et les échanges bilatéraux entre le Canada et le Mexique dans le secteur agro-alimentaire. Ils ont noté que, depuis la signature en 1980 du mémorandum sur la coopération agricole, un grand nombre de projets agricoles ont été entrepris et qu'on en envisageait beaucoup d'autres pour l'avenir.

17. Les deux dirigeants se sont réjouis de la signature des protocoles d'entente sur le financement des exportations et la conduite du commerce, de même que des progrès accomplis dans la négociation d'un accord de coopération douanière.

18. Lors d'un échange de vues sur la complexe situation financière internationale, les deux dirigeants se sont entendus pour dire qu'il faudra renforcer la coopération et prendre des mesures propres à augmenter substantiellement la capacité de remboursement des pays débiteurs, au moyen de la reprise de la croissance économique et de l'accroissement des revenus en devises étrangères provenant des exportations.

19. MM. de la Madrid et Trudeau se sont inquiétés du fardeau imposé aux pays en développement par suite de la crise de l'endettement et sont convenus que la situation devait être suivie de près par la communauté internationale. Ils se sont également entendus pour dire que les problèmes de dette des pays en développement devaient être envisagés tant sur le court terme que sur le long terme en tenant compte de la nécessité de créer des conditions favorables à la croissance économique. Enfin, ils ont indiqué qu'il fallait établir les courants de capitaux à court et à long termes vers les pays en développement de façon à appuyer efficacement les efforts d'ajustement de ces pays.

20. En ce qui concerne l'économie mondiale, les deux dirigeants ont noté la reprise économique forte mais inégale observée dans les pays industrialisés. Reconnaisant qu'il faut étendre cette reprise aux pays en développement; ils se sont entendus sur la nécessité d'une coopération multilatérale afin de favoriser la libéralisation du commerce et des mouvements financiers suffisants.

21. Le Premier ministre et le Président se sont inquiétés de l'impasse dans laquelle le dialogue Nord-Sud se trouve depuis quelques années. Ils se sont entendus sur la nécessité de poursuivre celui-ci plus efficacement de façon qu'il conduise à l'adoption de mesures coordonnées favorisant la réactivation du développement. Notant les progrès réalisés récemment à New York sur la question des Négociations globales, ils ont dit espérer que ces derniers servent de base à un accord politique qui permettrait d'entamer ces négociations dans les meilleurs délais.

22. Le Président et le Premier ministre ont examiné la situation en Amérique latine. Ils ont noté les développements politiques encourageants survenus dans plusieurs pays, ainsi que l'existence d'une volonté de collaborer à la solution des difficultés économiques. Néanmoins, il importe d'établir de nouvelles relations continentales qui garantissent une communication politique et une coopération économique efficaces. Pour importante que soit l'adoption de politiques économiques intérieures appropriées, celle-ci doit être appuyée par un plus grand accès aux marchés d'exportation et aux sources de financement si l'on veut voir l'Amérique latine prendre la voie de la relance économique et renforcer sa capacité de rembourser sa dette extérieure. Plus particulièrement, les deux dirigeants ont discuté de l'urgence d'adopter des mesures en vue de faciliter l'accès des produits d'Amérique latine aux marchés nord-américains.

23. En ce qui regarde la situation en Amérique centrale, le Président de la Madrid et le Premier ministre Trudeau ont fait remarquer que leurs politiques respectives sont fondées sur la conviction que les conflits et les troubles trouvent leur origine dans les conditions économiques et sociales qui ont façonné l'histoire des pays concernés. Par conséquent, ils ont reconnu l'importance de promouvoir le développement social et économique de tous les pays d'Amérique centrale sans discrimination ni préalables politiques. Le Premier ministre Trudeau a applaudi à l'initiative prévoyant la constitution du CADESCA (Comité d'action pour le développement économique et social de l'Amérique centrale) dans le cadre du SELA. Le Comité cherchera à promouvoir la coopération technique et financière internationale en vue d'accélérer le développement économique, social et structurel de l'Amérique centrale.

24. Le Président et le Premier ministre ont à nouveau exprimé leur inquiétude devant l'aggravation des tensions, la course aux armements, les pratiques déstabilisatrices et la présence militaire étrangère observées en Amérique centrale. Ces facteurs nuisent aux efforts déployés en vue de trouver une solution politique pacifique aux problèmes de la région. M. Trudeau a réaffirmé la conviction du gouvernement du Canada que le groupe de Contadora demeure l'instrument international le plus apte à résoudre la crise qui sévit en Amérique centrale. Le Président de la Madrid a commenté favorablement l'appui accordé par le Canada au groupe de Contadora, ainsi que la volonté canadienne de consulter le groupe sur les modalités de vérification et d'autres initiatives liées à la recherche de la réconciliation régionale. À ce sujet, le Président a rappelé le voyage d'enquête effectué le mois dernier en Amérique centrale par le vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada. Le Président et le Premier ministre sont convenus qu'il ne suffisait pas d'accorder un appui moral au groupe de Contadora, et que les pays désireux de voir la paix rétablie dans la région devraient encourager de façon plus active et concrète les pays directement impliqués dans les conflits à chercher la paix et la réconciliation. Enfin, ils ont réaffirmé leur opinion selon laquelle les pays d'Amérique centrale doivent avoir la possibilité d'exercer leur auto-détermination, ainsi que la liberté de résoudre leurs différends sans ingérence politique ni militaire.

25. Le Premier ministre a expliqué son initiative de paix au Président. Le soutien déjà obtenu en faveur des principaux objectifs de cette initiative est en soi un résultat positif dans la mesure où il peut aider à atténuer les tensions entre les deux superpuissances. Les décisions prises lors de la réunion de l'OTAN à Bruxelles en décembre dernier ont particulièrement fait avancer la réalisation des objectifs de l'initiative. Le ton a baissé entre l'Est et l'Ouest, qui ont accru leurs contacts politiques. Le Président a exprimé son appui sans réserve à l'initiative de paix du Premier ministre.

26. Les deux dirigeants sont convenus qu'il était nécessaire d'adopter des mesures afin de limiter la production et le transfert d'armes conventionnelles, et d'éliminer les armes nucléaires. Ils se sont entendus pour dire que l'aggravation récente des tensions globales rendait plus urgente encore la prise de mesures concrètes en vue de mettre fin à la course aux armements et de promouvoir un désarmement général et complet.

27. Le Premier ministre et le Président ont exprimé leur soutien inconditionnel à l'Organisation des Nations Unies et aux principes de sa charte. Notant l'importance évidente de l'ONU en tant que principale instance de discussion multilatérale, les deux dirigeants ont souligné que son utilité et la nécessité où elle se trouve de remplir ses responsabilités fondamentales eu égard à la promotion de la paix et de la sécurité internationale n'ont jamais été aussi grandes. Ils ont reconnu que le pouvoir de l'ONU dépendra du soutien que lui accorderont ses États membres, et ont appelé au renforcement de sa capacité de promouvoir la paix internationale même si cela exige de certains États qu'ils modifient leurs positions.

28. MM. de la Madrid et Trudeau ont appuyé les efforts du Secrétaire général Perez de Cuellar en vue de promouvoir la paix et de renforcer la capacité de l'ONU de réagir efficacement aux crises internationales.

29. Le Président du Mexique, Miguel de la Madrid Hurtado, a exprimé sa gratitude au Gouverneur général Schreyer, au Premier ministre Trudeau et au peuple canadien pour l'hospitalité qui lui a été accordée, ainsi qu'à sa suite, durant sa visite. Les deux dirigeants ont exprimé le souhait que les relations bilatérales entre le Canada et le Mexique continuent de se développer et deviennent toujours plus fructueuses.

Le Premier ministre,

Le Président,

Pierre Elliott Trudeau

Miguel de la Madrid Hurtado